



Numéro PPQ/6884

mercredi 16 juillet 2014

Les grands titres:

- VIH : 19 millions des 35 millions de séropositifs dans le monde ne savent pas qu'ils sont infectés - ONUSIDA
- Navi Pillay affirme que la surveillance de masse numérique constitue une menace pour le droit à la vie privée
- Gaza : Valerie Amos préoccupée par le grand nombre de victimes civils, dont des enfants
- Ban appelle à assurer le respect des droits des nombreux migrants mineurs non-accompagnés d'Amérique centrale
- En visite en République dominicaine, Ban salue les progrès réalisés dans le domaine du développement
- Le Représentant de l'ONU pour l'Afrique centrale se rend en mission en République centrafricaine

VIH : 19 millions des 35 millions de séropositifs dans le monde ne savent pas qu'ils sont infectés - ONUSIDA



Le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé. Photo: ONUSIDA/Jean-Marc Ferré

16 juillet - Un rapport publié mercredi par le Programme des Nations Unies de lutte contre le VIH/Sida (ONUSIDA) montre que 19 millions de personnes sur les 35 millions qui vivent avec le VIH dans le monde ne connaissent pas leur séropositivité au VIH.

« La question de savoir si vous pouvez vivre ou mourir ne devrait pas dépendre de l'accès à un test VIH, » a déclaré Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA. « Une mise à niveau plus intelligente est requise pour combler l'écart entre les gens qui connaissent leur statut VIH et ceux qui ne le connaissent pas, entre les gens qui peuvent obtenir des services et les gens qui ne le peuvent pas, et entre les gens qui sont protégés et ceux qui sont punis. »

Le rapport de l'ONUSIDA montre que lorsque les gens découvrent leur séropositivité au VIH ils chercheront à obtenir un traitement salvateur. En Afrique subsaharienne près de 90% des personnes dont le test VIH s'est révélé positif ont ensuite accédé à la thérapie antirétrovirale (TAR). Les recherches montrent également qu'en Afrique subsaharienne 76% des personnes sous TAR ont atteint une suppression virale – ce qui signifie qu'elles ne sont pas susceptibles de transmettre le virus à leurs partenaires sexuel(le)s.

Une nouvelle analyse des données démontre que pour chaque augmentation de 10% de la couverture du traitement il y a une diminution de 1% du pourcentage des nouvelles infections parmi les personnes vivant avec le VIH.

Le rapport souligne que les efforts pour améliorer l'accès à la thérapie antirétrovirale sont couronnés de succès. En 2013, 2,3 millions de personnes supplémentaires ont pu avoir accès aux médicaments qui sauvent des vies. Cela porte le total mondial des personnes accédant au traitement antirétroviral à près de 13 millions à la fin de 2013. Sur la base de l'intensification récente, l'ONUSIDA estime qu'à la date de juillet 2014 jusqu'à 13 950 296 personnes avaient accès au traitement contre le VIH.

« Si nous accélérons l'ensemble de la mise à niveau en matière de VIH d'ici à 2020, nous serons sur la bonne voie pour mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030, » a déclaré M. Sidibé. « Sinon, nous risquons de prolonger sensiblement le temps qu'il faudra – en ajoutant une décennie voire davantage ».



En mettant fin à l'épidémie d'ici à 2030, le monde éviterait 18 millions de nouvelles infections à VIH et 11,2 millions de décès liés au sida entre 2013 et 2030. Le rapport révèle que 15 pays seulement représentent plus de 75% des 2,1 millions de nouvelles infections à VIH qui sont survenues en 2013. Dans chaque région du monde le rapport signale qu'il y a trois ou quatre pays qui supportent le fardeau de l'épidémie. En Afrique subsaharienne, trois pays seulement – l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Ouganda – représentent 48% de toutes les nouvelles infections à VIH.

Toutefois, le rapport montre également que des pays entiers sont laissés de côté ; par exemple, six nations – Fédération de Russie, Indonésie, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, et Soudan du Sud – sont confrontées à la triple menace que constituent un fardeau élevé du VIH, une faible couverture du traitement et aucune baisse, ou une faible baisse, des nouvelles infections à VIH.

L'ONUSIDA estime que la prévalence du VIH est 28 fois plus élevée parmi les personnes qui s'injectent des drogues, 12 fois plus élevée parmi les professionnel(le)s du sexe et jusqu'à 49 fois plus élevée parmi les femmes transsexuelles que dans le reste de la population adulte. En Afrique subsaharienne, les adolescentes et les jeunes femmes représentent une nouvelle infection à VIH sur quatre. Le rapport examine les raisons pour lesquelles certaines populations n'ont pas accès aux services VIH et souligne l'urgente nécessité de prendre en compte leurs besoins spécifiques.

« L'on ne mettra pas fin à l'épidémie de sida sans donner la priorité aux individus, sans faire en sorte que les personnes vivant avec et affectées par l'épidémie soient partie intégrante d'un nouveau mouvement, » a déclaré M. Sidibé. « Sans une approche centrée sur les gens, nous n'irons pas loin dans l'ère post-2015 ».

Le rapport indique qu'il est à la fois essentiel et possible de dépasser une approche au niveau du pays tout entier. Comme les pays et les régions ont des épidémies multiples et variées, le rapport souligne que le fait d'avoir mis en place des cibles nationales et de bonnes politiques crée un espace pour aborder les micro-épidémies complexes avec des solutions individuelles adaptées qui aideront à atteindre les gens plus rapidement avec de meilleurs services VIH. Il note que les villes et les communautés joueront un rôle de plus en plus important dans une mise à niveau efficace.

Toutefois, le rapport montre également qu'un manque de données sur les personnes les plus affectées par le VIH, auquel s'ajoutent la stigmatisation et la discrimination largement répandues, les environnements juridiques répressifs, les obstacles à l'engagement de la société civile, et le manque d'investissement dans des programmes adaptés, freinent les résultats. Il confirme que les pays qui ignorent la discrimination et tolèrent les inégalités ne réaliseront pas tout leur potentiel, et seront confrontés aux graves conséquences de l'inaction sur le plan de la santé publique comme sur le plan financier. Le rapport met en lumière la nécessité d'assurer un accès équitable à des services VIH de qualité comme un impératif tant du point de vue des droits de l'homme et que de la santé publique.

Navi Pillay affirme que la surveillance de masse numérique constitue une menace pour le droit à la vie privée



La Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay. Photo ONU/Jean-Marc Ferré

16 juillet - La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a exprimé mercredi sa préoccupation face au manque de transparence des politiques et des pratiques des gouvernements concernant la surveillance des citoyens et la coercition des autorités sur des entreprises pour fournir des informations sensibles sur des individus à leur insu et sans leur approbation.

« Ces pratiques entravent les efforts pour assurer la responsabilité pour toutes les violations des droits de l'homme, et empêchent que l'on sache que de telles violations ont lieu, malgré le cadre légal international qui oblige les gouvernements à protéger le droit à la vie privée et autres droits humains », a déclaré Mme Pillay dans un communiqué de presse.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a publié un rapport sur des études menées depuis plus d'un an sur les effets des moyens de communications numériques modernes et de la surveillance sur le droit à la vie privée. Le HCDH a notamment étudié les lois au niveau national et international et un nombre de jugements récents par les tribunaux.

Ce rapport prévient que la surveillance de masse des gouvernements instaure « une dangereuse habitude » qui remplace les

mesures d'exception et que dans de nombreux pays, le cadre légal ou la mise en œuvre des lois sont insuffisants pour assurer la protection des droits des citoyens.

« Les plateformes technologiques qui deviennent de plus en plus indispensables pour la vie politique, économique et sociale mondiale ne sont non seulement vulnérables à la surveillance de masse, elles risquent même de la faciliter », a souligné Mme. Pillay.

« L'existence même de programmes de surveillance de masse crée une ingérence avec le droit à la vie privée. Il incombe aux États de montrer que cette ingérence n'est ni arbitraire, ni illégale », a-t-elle ajouté en rappelant que l'article 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques stipule que « personne ne doit subir des ingérences arbitraires ou illégales de leur vie privée et familiale, de leur foyer et de leur correspondance, ni doit subir des attaques contre leur honneur et réputation ».

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui est un traité contraignant ratifié par 167 États, affirme également que « chacun a le droit de bénéficier de la protection de la loi contre de telles ingérences ou attaques ».

Le HCDH a souligné que des règles secrètes ou des interprétations secrètes, y compris des interprétations judiciaires secrètes, ne peuvent pas être considérées comme des lois. La nature secrète des instances chargées de la surveillance accroît le risque de l'exercice arbitraire du pouvoir, et cela accentue le besoin d'avoir un règlement plus strict et un contrôle plus vigilant de ces instances.

Dans son rapport, le HCDH précise que si une plus grande participation des tribunaux peut aider à déterminer si la surveillance respecte les normes internationales des droits de l'homme, cette participation ne peut en aucun cas être considérée comme une panacée pour toutes les violations.

Bien que des garanties peuvent prendre des formes diverses, le rapport note que l'attention se tourne de plus en plus vers des modèles mixtes de contrôle administratif, judiciaire et parlementaire.

« L'implication de toutes les branches du gouvernement dans le contrôle des programmes de surveillance, ainsi que celle d'une agence de surveillance civile indépendante, est essentielle pour assurer la protection effective de la loi », a souligné le rapport.

Gaza : Valerie Amos préoccupée par le grand nombre de victimes civiles, dont des enfants



16 juillet - La Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, a exprimé mercredi sa préoccupation concernant la situation à Gaza, où l'offensive israélienne fait de plus en plus de victimes. Selon les estimations, au 15 juillet, 194 Palestiniens ont été tués dans des attaques israéliennes, dont 149 civils.

« Des centaines de maisons ont été directement ciblées par les frappes aériennes israéliennes, dont une grande partie seraient les résidences de membres de groupes armés. Plus de 1300 familles ont été contraint de fuir et de chercher un refuge chez des proches ou des voisins », a indiqué Mme Amos dans un communiqué de presse.

« Près de 80 écoles ont été endommagées parce qu'elles sont situées à proximité des sites ciblés. Lors d'un incident en particulier, 18 personnes ont été tuées dans une maison dont six enfants et trois femmes », a-t-elle ajouté.

Les services publics ont été suspendus et l'approvisionnement en eau est sérieusement menacé après que de deux ingénieurs chargés de la maintenance ont été tués par un missile israélien.

« Des groupes armés envoient des roquettes à partir de quartiers résidentiels à Gaza vers des zones peuplées en Israël, et selon les informations un civil aurait été tué et des milliers d'autres, Israéliens et Palestiniens, sont menacés », a expliqué Mme Amos.

Les bombardements continus sont terrifiants pour toutes les personnes affectées et en particulier pour les enfants, qui ont besoin d'un soutien psycho-social longtemps après la fin des hostilités.

« Les parties prenantes au conflit ont des responsabilités selon le droit humanitaire international. Ils ont l'obligation de prendre des mesures pour protéger les civils et de distinguer les cibles militaires et civils », a souligné la Secrétaire générale adjointe.

« Il s'agit de la troisième confrontation militaire majeure à Gaza en six ans, et à chaque fois ce sont les civils qui en souffrent le plus. Ils paient le prix le plus lourd de l'échec collectif de mettre fin à la violence et de trouver une solution politique durable », a-t-elle ajouté.

Ban appelle à assurer le respect des droits des nombreux migrants mineurs non-accompagnés d'Amérique centrale



16 juillet - Face à « l'urgence humanitaire » du grand nombre de migrants mineurs non-accompagnés d'Amérique centrale, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé mercredi les gouvernements des pays d'origine, de transit ou de destination de ces enfants à prendre les mesures nécessaires pour protéger leur dignité et leurs droits humains.

« Les mineurs non accompagnés, y compris des enfants de moins de sept ans, effectuent un voyage dangereux, souvent avec la complicité de réseaux de passeurs sans scrupules qui les exploitent et les exposent à des abus », a déclaré M. Ban dans un message adressé à la

Conférence sur les migrants mineurs non-accompagnés qui a lieu dans la capitale du Honduras, Tegucigalpa.

Dans le message lu par le Coordonnateur résident des Nations Unies, Consuelo Vidal, M. Ban, a appelé à des mesures pour protéger les droits des enfants et pour mieux comprendre les causes profondes de la vague de migration.

La conférence internationale de deux jours, qui a commencé aujourd'hui, rassemble des Représentants de l'ONU, le Honduras, d'El Salvador, le Guatemala, le Mexique et des États-Unis, ainsi que l'Organisation des États américains (OEA).

Selon les autorités honduriennes, 2700 enfants honduriens ont migré vers les États-Unis en septembre dernier. En juin 2014, ce chiffre avait atteint plus de 13.000. Selon les estimations, près de 52.000 enfants ont été appréhendés en franchissant la frontière des États-Unis depuis octobre, la majorité originaires d'Amérique centrale.

« J'appelle les gouvernements des pays concernés, qu'ils soient d'origine, de transit ou de destination, de prendre des mesures d'urgence pour protéger les droits de l'homme des enfants migrants, surtout leur droit à la vie et à l'intégrité physique », a indiqué le chef de l'ONU.

M. Ban a appelé redoubler d'efforts pour sensibiliser les parents et les enfants sur les dangers de la migration irrégulière, et de l'utilisation de passeurs sans scrupules.

La pauvreté et l'inégalité sont des problèmes de longue date dans la région, a rappelé le Secrétaire générale, mais il faut également lutter contre l'insécurité et le crime organisé qui se développent dans des contextes de la faiblesse des institutions, l'absence de l'état de droit et l'impunité.

« Les dirigeants d'Amérique centrale ont à plusieurs reprises demandé l'aide internationale pour faire face à ces défis », a rappelé M. Ban dans son message. « Nous avons tous un intérêt à fournir ce soutien ».

En visite en République dominicaine, Ban salue les progrès réalisés dans le domaine du développement



16 juillet - Lors de sa première visite en République dominicaine, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a salué mercredi la contribution de ce pays aux progrès réalisés dans le domaine du développement, de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation et de l'autonomisation des femmes.

« Notre monde est confronté à de nombreux défis – le réchauffement de la planète, la croissance des inégalités dans le monde, l'insécurité croissante, notamment au Moyen-Orient, en République centrafricaine et ailleurs. Dans le même temps, nous devons maintenant tracer un avenir avec davantage de possibilités, de dignité et d'espoir pour les gens et notre planète fragile », a affirmé M. Ban dans un discours devant le Congrès national.

M. Ban a salué les efforts de la République dominicaine pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment grâce à la réduction de moitié du nombre de personnes qui souffrent de la faim et de la malnutrition, la réduction de l'extrême pauvreté dans toutes les régions du pays, la baisse du nombre de personnes séropositives, et des progrès considérables dans le domaine de l'éducation des filles et de l'autonomisation des femmes.

« Je vous encourage à faire encore plus pour améliorer le secteur de l'éducation et promouvoir l'égalité des chances, créer des emplois décents et lutter contre l'exclusion et les inégalités », a indiqué le chef de l'ONU, en soulignant qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour réduire la mortalité maternelle et infantile.

En plus de poursuivre les progrès dans le domaine développement, tous les pays doivent renouveler leur engagement à protéger les droits de l'homme. « Nous avons une responsabilité commune pour établir les conditions pour la justice et le respect du droit international », a dit le chef de l'ONU en saluant le Congrès dominicain pour l'adoption d'une loi qui vise à régler le problème des milliers de personnes nés en République dominicaine d'origine étrangère.

«Je reconnais l'engagement personnel et le leadership du Président Danilo Medina dans la promotion de cette nouvelle loi. Cela représente une étape importante vers la reconnaissance de la nationalité dominicaine de ces personnes », a-t-il ajouté.

Le Représentant de l'ONU pour l'Afrique centrale se rend en mission en République centrafricaine



Abdoulaye Bathily. Photo ONU/Eskinder Debebe

16 juillet - Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, est arrivé mercredi dans la capitale centrafricaine, Bangui, pour prendre part aux travaux de préparation du Forum de Brazzaville, en sa qualité de membre de la Médiation internationale de la crise en République Centrafricaine.

« Je suis venu m'entretenir avec les différents acteurs de la scène socio-politique centrafricaine pour marquer l'importance que les Nations Unies continuent d'accorder à la nécessité de mettre un terme à la crise en République Centrafricaine. Le Forum de Brazzaville est une étape importante devant permettre aux uns et aux autres de se parler et de prendre des décisions utiles à l'amorce du processus de réconciliation nationale », a indiqué M. Bathily, qui est également le Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Le chef de l'UNOCA a été accueilli par le Représentant spécial en République centrafricaine, Babacar Gaye, qui est également à la tête de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA).

« Je tiens à insister sur le fait qu'il s'agit bel et bien d'une première étape dans le processus du dialogue qui, comme chacun le sait et comme l'expérience le montre partout ailleurs en Afrique, doit se faire entre les Centrafricains et en terre centrafricaine », a ajouté M. Bathily.

« Il est utile, dans ce genre d'épreuves que subissent les pays, que les acteurs nationaux se parlent, mais aussi que les acteurs internationaux appuient ce processus », a souligné M. Bathily en saluant les pays de la région qui interviennent dans ce sens et en rappelant que les Nations Unies poursuivront leur assistance à la République Centrafricaine, notamment à travers la MINUSCA.

« L'esprit de dépassement noté depuis quelque temps », a-t-il ajouté en exprimé son souhait que le Forum de Brazzaville se tienne dans des conditions qui permettent de donner une nouvelle impulsion à ce processus qui a déjà commencé.

Dès son arrivée dans la capitale centrafricaine, le Représentant spécial Bathily a participé à la réunion du « Groupe des huit » qui est composé des partis politiques, en compagnie de M. Gaye. La semaine dernière, les deux Représentants spéciaux avaient pris part, à Brazzaville, aux côtés de plusieurs autres acteurs nationaux et internationaux, à la rencontre préparatoire dudit forum de réconciliation nationale prévu du 21 au 23 juillet à Brazzaville.